DÉVELOPPER SON PATRIMOINE À PARTIR DE 500€/MOIS

Dossier spécial : professionnels de santé en libéral



Omptasanté

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE SANTÉ EN LIBÉRAL ET VOUS SOUHAITEZ INVESTIR...

A chaque âge ses projets, ses rêves et ses besoins. En effet, le besoin d'investissement n'est pas le même à 30 ans qu'à 60 ans.

Ce petit guide récapitule les différents types d'investissements financiers que vous pouvez faire en fonction de vos moyens et surtout de vos besoins.

Sommaire

- 1. A partir de quel montant d'épargne est-il opportun d'envisager des actions pour gérer mon patrimoine ?
- 2. Gérer mes investissements seul, est-possible?
- 3. Liste des investissements possibles en fonction de mes besoins
- 4. Focus sur l'investissement en immobilier professionnel (SCPI)

AVANT-PROPOS

Le patrimoine, c'est quoi?

Votre patrimoine est constitué de :



Votre **épargne long terme** (assurance-vie, PEA...),



Vos **biens immobiliers** (résidence principale, investissement locatif dans un studio...)



Vos **liquidités** (argent disponible sur vos compte et livret d'épargne)



Autres (or, bijoux, objets d'art...).



Avant de commencer, attention à ne pas confondre **gestion de patrimoine** et **gestion de fortune**. Nous parlons ici de gestion de patrimoine.

A partir de quel montant est-il opportun d'envisager des actions pour gérer mon patrimoine?

A partir de 500€/ mois de capacité investissement

En règle générale, un gestionnaire de patrimoine peut vous conseiller dès que vous êtes en mesure d'investir autour de 500 EUR /mois. Il peut également vous aider à gérer votre budget, en optimisant vos dépenses et ainsi vous permettre d'épargner.

A partir de 100 000€ de patrimoine

A partir de 100 000€ (on parle bien ici de la valeur globale du patrimoine, que celui-ci soit liquide (épargne disponible) ou pas (immobilier, épargne bloquée)), un gestionnaire de patrimoine pourra vous accompagner.

NON, la gestion de patrimoine n'est pas réservée à une élite. Une grande partie d'entre vous peut faire appel à un gestionnaire de patrimoine.

Quand faire appel à un gestionnaire de patrimoine ? Tout va dépendre de votre situation, de vos projets et de vos interrogations.

Gérer mes investissements seul, est-ce possible?

Oui c'est possible. Cependant nous vous recommandons grandement de vous faire accompagner. Notamment les premières années où vous n'avez pas forcément d'expérience en la matière.

La première étape avant d'investir est de vous assurer que vos revenus sont déjà optimisés. Votre expert-comptable fera le point avec vous sur toutes les charges incombant à votre activité professionnelle et s'assurera qu'elles sont bien déduites dans votre comptabilité.

Ensuite, la règle d'or veut que vous, l'investisseur, compreniez parfaitement le fonctionnement de l'actif dans lequel vous allez investir. Une fois les mécanismes et l'analyse «bénéfices/risques» de cet investissement effectué, vous pouvez vous lancer.



Un professionnel en libéral peut-il recourir à un gestionnaire patrimonial ?

Les libéraux sont bien moins protégés que les salariés. Malheureusement « c'est le jeu », comme pour tous les chefs d'entreprise. Vous avez donc tout intérêt à mettre rapidement en place des systèmes de prévoyance et d'épargne-retraite. Un conseiller patrimonial peut vous aider à choisir les meilleures solutions.

Liste des investissements possibles en fonction de mes besoins

ACQUÉRIR UNE RÉSIDENCE

- Épargne
- Épargne programmée
- Crédit

OPTIMISER VOTRE RÉMUNÉRATION

- Optimisation du BNC
- Statut du dirigeant (SERLARLU...)

PAYER MOINS D'IMPÔTS

- PER
- Défiscalisation immobilière
- Démembrement
- Passage SERLARLU

DYNAMISER VOTRE TRÉSORERIE

- Contrat de capitalisation
- SCPI

Liste des investissements possibles en fonction de mes besoins - suite

AIDER VOS ENFANTS (ÉTUDES, INSTALLATION)

- Épargne programmée
- Immobilier
- SCPI
- Crédit

PRÉPARER VOTRE RETRAITE

- Diagnostics retraite
- Épargne programmée
- Épargne retraite
- Immobilier
- SCPI

INVESTIR EN IMMOBILIER

- SCPI
- Nue-propriété
- Bureaux
- Santé
- LMNP



Zoom sur l'investissement en immobilier professionnel (S(PI)

Comment ça marche les SCPI?

- 1. Le prestataire que vous avez choisi, récolte vos fonds.
- 2. Il **sélectionne un parc d'actifs** correspondant à votre stratégie patrimoniale et vos valeurs.
 (Immobilier professionnel. Ex : hôpitaux, cliniques, bureaux...)
- 3. Il s'occupe de toute la **gestion des biens** choisis (Choix du locataire, paiement des charges, collecte des loyers, éventuels travaux).
- 4. Vous **touchez une rétribution**. Exemple : 4% de votre investissement chaque année.



L'Expert-Comptable

CE LIVRE BLANC VOUS EST PROPOSÉ GRATUITEMENT PAR



QUI EST COMPTASANTE? UN EXPERT-COMPTABLE?

Oui. Comptasanté est un cabinet d'expertise comptable inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des Pays De La Loire. Toute la production comptable est centralisée au siège social de Nantes (44) autour de l'expert-comptable et travaille avec les praticiens de santé à distance dans toute la France et même en outre-mer.

Nous travaillons uniquement avec des praticiens de santé en libéral (médecins, orthophonistes, kinésithérapeutes, dentistes, sage-femmes, idels...). Nos clients bénéficient d'une expertise spécialisée dans la comptabilité des BNC, Micro-BNC, SCI et SCM. Par ailleurs, nous avons l'habitude de travailler avec les autres organismes qui gravitent autour des praticiens tels que les AGA et les organismes sociaux (CARPIMKO, CARMF, CARCDSF, URSSAF...).

Comptasanté permet aux professionnels en libéral de se décharger de leur comptabilité ainsi que de l'établissement des déclarations professionnelles, grâce à une équipe de comptables spécialisés.

Prenez RDV en ligne, pour découvrir Comptasanté en 15 minutes comptasante.fr